



## COMMUNE DE GIBLOUX

DICASTÈRE DE LA FORMATION, DES STRUCTURES DE GARDE,  
DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE

---

### POLITIQUE DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE RAPPORT 2021 DU CONSEIL COMMUNAL

---

*Le présent rapport a pour but de résumer les travaux effectués en matière de Politique de l'Enfance et de la Jeunesse (PEJ) durant la législature 2016-2021 et contient des propositions pour ses développements futurs. Le Conseil communal remercie la commission Enfance et Jeunesse (CEJ) pour sa précieuse collaboration dans ce dossier. Il s'agit du deuxième Rapport communal en matière de PEJ.*

*Le 11 janvier 2021*

---

#### SOMMAIRE

I. Contexte	page 2
II. Travaux effectués	page 2
a. Tableau général	page 2
b. FriTime Gibloux	page 7
c. Midnight Gibloux	page 8
d. Promotions civiques	page 9
e. Autres actions	page 9
III. Avenir	page 10
a. Perspectives et recommandations	page 10
b. Tableau actualisé	page 10
IV. Conclusions	page 15

## I. Contexte

À la fusion, la commune de Gibloux ne disposait pas de réelle **politique active en matière d'enfance et de jeunesse** issue des anciennes communes, conformément aux exigences de la loi cantonale du 12 mai 2006 sur l'enfance et la jeunesse (en particulier, son art. 8 al. 1 LEJ). Seule la commune du Glèbe avait mis en œuvre le concept **FriTime** depuis 2013. Aussi, le Conseil communal a mis sur pied une commission Enfance et Jeunesse (CEJ) pour travailler sur la question dans le contexte d'une commune fusionnée.

La CEJ est donc partie d'une page blanche pour proposer des pistes de développement. Les nombreux travaux et analyses ont fait l'objet d'un premier rapport du mois de novembre 2017 et la politique active en matière d'enfance et de jeunesse a commencé à être mise en œuvre dès l'année 2018. Deux principaux axes de développement ont été choisis, celui de **FriTime Gibloux** pour les enfants de 4 à 12 ans et **Midnight Gibloux** pour les enfants de 13 à 17 ans. La CEJ a également proposé d'autres actions (cf. *point II a* ci-après).

Le Conseil communal a ainsi, avec l'aval du législatif communal, soutenu les initiatives projetées dans le but non seulement de promouvoir l'enfance et la jeunesse de manière générale, mais aussi de contribuer à la cohésion de la nouvelle commune par les plus jeunes de nos concitoyens. À l'heure de tirer le bilan de cette première législature, il sied de constater la réussite de la politique développée. Le Conseil communal en profite pour adresser ses sincères remerciements à l'ensemble des acteurs ayant participé à la pérennisation de cette politique en faveur de nos enfants.

Les travaux ont été suivis et coordonnés de manière générale par la CEJ dont la composition est restée presque inchangée (Fabien Schafer, président – Martine Lachat-Clerc, vice-présidente – Julien Gremaud, secrétaire – Carmen Bovigny, membre – Rémy Philipona, membre – Bernadette Widder, membre – et depuis 2019 Marion Chavanne, membre). Le Conseil communal leur adresse ses sincères remerciements.

Le présent rapport, qui est le deuxième du genre, présente un point de situation en faisant le bilan des prestations mises en place et émet des recommandations pour les développements futurs de la politique communale en la matière.

## II. Travaux effectués

### a. Tableau général

Dans le rapport du mois de novembre 2017, le Conseil communal, sur préavis de la CEJ, avait retenu certaines pistes de réflexions pour le développement de la politique en matière d'enfance et de jeunesse. Celles-ci avaient été condensées dans un tableau récapitulatif. Ce tableau est repris ci-après en faisant le point de situation sur les actions effectuées ou non.

À noter que les propositions discutées à l'époque mêlaient politiques « active » et « passive ». Elles se basaient sur la LEJ qui attribue un rôle actif aux communes. C'est sur ces éléments qu'avaient été déclinées les pistes de travail et recommandations de mise en œuvre.

Loi	Éléments de discussion	Propositions concrètes	Délai et détails
Assurer, en collaboration avec le canton, le développement qualitatif et quantitatif en matière d'accueil extrascolaire et de la prime enfance	<p>Y a-t-il une commission communale qui s'occupe des thèmes suivants : AES, crèches, écoles maternelles et groupes de jeux ?</p> <p>La commune prévoit-elle d'élaborer une politique de la petite enfance, encouragement précoce pour les 0-4 ans ?</p>	<p><b>1. Analyse et développement des prestations</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en place une commission en la matière</li> <li>- Identifier les besoins en la matière</li> <li>- Développer les prestations</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b><u>RÉALISÉ</u></b></p> <p><b>Les travaux se poursuivent dans ce sens. À relever notamment l'existence de la commission des structures de garde (CSG).</b></p>
Mettre à disposition des lieux de rencontre pour les enfants et les jeunes	<p>Selon les résultats du sondage réalisé auprès des jeunes du CO, des lieux de rencontres sont fortement souhaités</p> <p>Ex. salle de gym, skatepark, soirées, Midnight...</p> <p>→ lieux séparés des endroits où se trouvent les plus petits</p> <p>→ lieux consacrés aux jeunes sans figures parentales, ni autorités</p>	<p><b>2. Mettre en place le projet Midnight pour la commune de Gibloux</b></p> <p>Axer le concept pour les jeunes de 12 à 16(18) ans.</p> <p><b>3. Étudier, avec un groupe de jeunes et des personnes intéressées, la possibilité de réaliser un skatepark dans la commune</b></p> <p>→ mise en place d'un groupe de jeunes (cf. proposition 4)</p> <p><u>Vision future</u> : réalisation d'un skatepark en collaboration avec les jeunes et des experts</p>	<p style="text-align: center;"><b><u>RÉALISÉ</u></b></p> <p>Les travaux se poursuivent dans ce sens (cf. <i>voir point dédié</i>).</p> <p style="text-align: center;"><b><u>RÉALISÉ</u></b></p> <p>Le projet est en cours d'étude, en collaboration avec une association créée à cette fin.</p> <p style="text-align: center;"><b><u>EN COURS</u></b></p>

<p>Intégrer les enfants et les jeunes dans les processus de décision</p>	<p>Pour cet objectif, il faut aller par étape :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Sondage : réalisé</li> <li>2. groupe de jeunes et coach</li> <li>3. conseil de jeunes et délégué communal à l'enfance et à la jeunesse</li> </ol> <p>Les questions relatives à l'enfance et à la jeunesse doivent être intégrées de manière systématique dans les processus de décisions de la commune, l'intérêt des enfants et des jeunes doit être évalué dans chaque nouveau projet et le point de vue des enfants et des jeunes doit être demandé et pris en considération dans tous les dossiers qui les concernent.</p> <p>Par exemple : construction ou rénovation des écoles, création de place de jeux ou d'espaces adaptés aux enfants et aux jeunes, développement du territoire de manière générale, développement des transports publics et des arrêts de bus, etc.</p> <p>→ Selon les résultats du sondage, les jeunes ont apprécié être consultés ; certains ont fait remarquer que pour être intéressant, le sondage doit avoir une suite</p> <p>→ Selon les résultats du sondage, ¼ des jeunes environ est intéressé à la création d'un conseil des jeunes</p>	<p><b>4. Mettre en place un groupe de jeunes intéressés coaché par un « professionnel » afin de discuter des développements possibles en matière d'enfance et de jeunesse (p. ex : analyser les résultats du sondage et élaborer des propositions pour l'avenir à l'attention du CC / problématique des transports/ de la sécurité / des infrastructures / etc.)</b></p> <p>→ mandater éventuellement un professionnel du travail social pour mettre en place et accompagner ce groupe (coach)</p> <p><u>Vision future :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- création d'un conseil des jeunes (suite logique du groupe de jeunes)</li> <li>- engagement d'un délégué professionnel à l'enfance et à la jeunesse pour la commune (suite du coach)</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b><u>EN COURS</u></b></p> <p>Dans un premier temps, la commune a privilégié la mise en œuvre des projets FriTime Gibloux et Midnight Gibloux, puis leur renforcement, avant d'envisager d'autres développements d'importance.</p> <p>Les projets mis en œuvre permettent d'utiliser de nouvelles « voix de communications » avec les enfants et jeunes de notre commune (p. ex. Midnight Gibloux).</p> <p style="text-align: center;"><b><u>PARTIELLEMENT RÉALISÉ</u></b></p> <p>À noter que le Conseil communal a décidé d'impliquer le plus possible les jeunes dans la politique communale. P. ex. l'avis des enfants a été requis pour effectuer les réfections de certaines places de jeux.</p>
--	--	--	--

	<p>→ Pour pouvoir participer, les jeunes doivent être informés : le besoin d'information ressort aussi du sondage</p> <p>→ La CEJ devrait également se faire des réflexions sur les possibilités que peut offrir le site internet de la commune, la création d'un guichet ou forum d'information, la mise en place d'une boîte à idées ou l'utilisation des médias sociaux. La remontée des questions et suggestions des citoyens doit être une priorité.</p> <p>→ La suite de l'intégration des enfants et des jeunes dans les processus de décision est la participation active et directe à la vie citoyenne et politique. Le concept de promotion civique est un concept à développer pour encourager les jeunes adultes à assumer leurs devoirs et faire valoir leurs droits de citoyens</p>	<p><b>5. Propositions concrètes d'axes de communications</b>  Trouver une voie de communication auprès des jeunes pour faire la promotion des actions et avoir un point de contact (également pour transmettre les informations tels événements, jobs, etc.).</p> <p><b>6. Développer le concept de la soirée promotion civique</b>  → avoir un point de contact avec les nouveaux citoyens  → développer une soirée attractive  → possibilité de lier la soirée avec une préparation (ex. concours, films, animation)  → l'idée est que les jeunes participent de manière active à la préparation de la soirée  → il est ensuite important de garder les contacts avec les jeunes intéressés</p>	<p><b><u>RÉALISÉ</u></b></p> <p>L'utilisation des voies de communication existantes a été privilégiée. De nouveaux canaux ont par ailleurs été développés (p. ex. Instagram pour le Midnight Sports). La question liée à la communication devra être renforcée à l'avenir.</p> <p><b><u>RÉALISÉ</u></b></p> <p>Le concept de promotions civiques (soirée destinée aux jeunes citoyens de la commune qui fêtent leurs 18 ans) a été renforcé au sein de la commune de Gibloux avec un concept jugé efficace (cf. voir point dédié).</p>
<p>Stimuler les enfants et les jeunes à la créativité et à l'innovation</p>	<p>Le projet Fritime propose des activités variées aux enfants. Le projet réalisé actuellement dans l'ancienne commune du Glèbe a un fort potentiel de développement.</p>	<p><b>7. Élargir le projet Fritime sur tout le territoire communal</b>  → Création d'un groupe sur l'ensemble de la commune (extension projet Le Glèbe pour créer une nouvelle dynamique)  → Dépôt du projet et demande de subvention au canton</p>	<p><b><u>RÉALISÉ</u></b></p> <p>Les travaux se poursuivent dans ce sens (cf. voir point dédié ci-après).</p>

Soutenir le développement de compétences sociales et la sensibilisation à un comportement responsable vis-à-vis de la communauté	<p>Les projets Fritime et Midnight contribuent fortement à la réalisation de cet objectif</p> <p>→ travailler sur les aspects des relations entre filles et garçons, sur la question du respect réciproque</p> <p>→ prévenir les situations et les facteurs pouvant mettre en danger les enfants et les jeunes</p> <p>→ former les jeunes à la gestion des conflits et au travail avec les pairs</p> <p>→ prévenir la violence, l'endettement et les addictions (alcool, drogue, jeux, internet...)</p>	<p><b>8. Rencontres avec le directeur du CO et les responsables d'établissement de l'école primaire pour aborder le thème des relations sociales et des comportements</b></p> <p>→ État des lieux et analyse des besoins à l'attention du CC</p> <p>→ Déterminer dans quelle mesure la CEJ peut collaborer avec l'école sur ces aspects</p> <p>→ Mise en place d'un paysage éducatif</p> <p>→ Le groupe de jeunes (cf. proposition 4 peut servir de boîte de résonance)</p>	<p><b><u>RÉALISÉ</u></b></p> <p>Les travaux se poursuivent dans ce sens avec des contacts ciblés (Groupe de pilotage Midnight pour les contacts avec la direction du CO / CAS pour les contacts avec les RE). Ce point pourra néanmoins être développé à l'avenir en fonction des besoins futurs.</p>
Subventionner les organisations de jeunesse	<p>Quel est le montant des subventions communales pour les sociétés ?</p> <p>→ quels sont les critères pour la répartition des subventions ?</p>	<p><b>9. Prévoir une subvention plus élevée pour les sociétés qui forment des enfants et des jeunes</b></p>	<p><b><u>RÉALISÉ</u></b></p> <p>Les travaux se poursuivent dans ce sens (<i>renvoi aux travaux liés à la culture et au sport</i>).</p>

Considération générale - La loi cantonale sur l'enfance et la jeunesse du 12 mai 2006 se base notamment sur **la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant du 20 novembre 1989**.

Promotion des droits de l'enfant	<p>La Convention des droits de l'enfant est un instrument universel des droits de l'homme et la base de toute PEJ.</p> <p>→ il est important que les enfants et les jeunes connaissent la Convention</p> <p>→ Les États parties ont le devoir de faire connaître la Convention et d'informer les enfants et les jeunes sur leurs droits</p> <p>→ la Convention aura 30 ans le 20 novembre 2019</p>	<p><b>10. Sensibiliser le public aux droits de l'enfant</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>30 ans de la Convention en 2019</b></li> <li>➤ Analyser la manière de la mettre en valeur</li> </ul>	<p><b><u>RÉALISÉ</u></b></p> <p>La CEJ l'a mis en œuvre à travers une activité FriTime. L'action a été publiée dans le journal communal et a été primé par l'association cantonale FriTime (« <i>meilleure activité FriTime 2019</i> »).</p>
----------------------------------	--	--	--

## b. FriTime Gibloux

Un groupe de coordination a été mis sur pied constitué de citoyens des différents villages de la commune. Ce groupe a défini des objectifs de l'action FriTime Gibloux et a recherché les activités et contacts afin de les mettre en œuvre.

Le programme FriTime Gibloux proposé a été très riche durant ces 3 années d'exercice, avec de nombreuses activités (*alors que 12 activités par année au minimum sont exigées par l'Association cantonale, le double a généralement été organisé*) et des thématiques variées. Le groupe de coordination a en particulier veillé à ce que les actions visent des enfants des différentes tranches d'âge. Ce fut l'occasion pour les artisans locaux et les indépendants de partager leur passion et de faire découvrir leurs savoirs faire, tout en permettant aux enfants d'apprendre et de passer des moments en toute convivialité.

Voici un aperçu des activités proposées :

- Raquettes à neige ;
- Atelier céramique ;
- Yoga ;
- Danse ;
- Bricolages ;
- Jeux ludothèque ;
- Initiation musicale et découverte des instruments de musique ;
- Initiations au Kung Fu et au Karaté ;
- Visites à la ferme / à la ruche ;
- VTT ;
- Ateliers en forêt ;
- Initiations à la pétanque et au badminton ;
- Atelier pratique aromathérapie ;
- Atelier théâtre et spectacle de marionnettes ;
- Cinéma ;
- Etc.

En particulier, lors de la première année d'exercice (2018), le projet FriTime Gibloux a été primé comme ayant mis sur pied la meilleure activité au niveau cantonal avec l'action « **C'est un signe** » visant à promouvoir le dialogue entre la culture sourde et entendante dans la région. L'année suivante (2019), le projet réitère cet exploit avec l'activité « **Un après-midi dans les coulisses de la commune** » en lien avec les 30 ans de la Convention des droits de l'enfant.

Enfin, il sied de relever que certaines activités ont dû être reportées en 2020 en lien avec la situation sanitaire. Lorsqu'elles ont été maintenues, elles ont dû être adaptées aux prescriptions OFSP. *Au surplus, il est renvoyé aux rapports FriTime Gibloux de 2018, de 2019 et, lorsqu'il sera disponible, de 2020.*

**En conclusion**, le projet FriTime Gibloux a pleinement répondu aux objectifs de promotion de l'enfance ainsi que de mise en valeur des activités présentes sur le territoire communal. Il s'agira à l'avenir de pérenniser cette action tout en développant de nos objectifs qui s'inscrivent dans une politique globale d'intégration des enfants.

### c. Midnight Gibloux

Un groupe de planification a été mis sur pied. Il est constitué des membres de la Fondation Idée Sport, des chefs de projet, de la direction du CO, de la police de proximité et des autorités communales (CEJ et Dicastère). Le projet a démarré en 2018 et a connu 3 années qui ont permis d'ancrer cette action dans le paysage giblousien.

Le premier défi fut logistique, avec la fixation d'un calendrier, la localisation des soirées et les autres questions y relatives, notamment les éventuels conflits avec les sociétés locales. Le recrutement des coachs, notamment des juniors coachs, a permis de faire la promotion du projet directement auprès du public-cible. Au fur et à mesure de l'avancée du projet, ces questions d'organisation ont dû être revues et renforcées.

Le Midnight Gibloux offre l'opportunité aux jeunes de notre région de pouvoir s'approprier, durant une soirée du week-end, une infrastructure communale en pouvant faire du sport et d'autres activités, ou tout simplement de pouvoir se rencontrer et discuter avec leurs pairs. Le programme des soirées est mis sur pied par les jeunes et pour les jeunes, ce qui valorise également leur propre responsabilité et leurs propres envies. Il permet également aux autorités d'avoir un « point de contact » avec la jeunesse giblousienne.

Globalement, le projet est un énorme succès, avec de nombreuses soirées qui ont fait un carton du point de vue de l'affluence. On peut notamment relever à l'automne 2020 un record de fréquentation avec plus de 140 enfants par soirée ! Il sied tout de même de constater que d'autres soirées ont un peu moins fonctionné, notamment lorsque le lieu paraît moins adapté tant dans son accès que dans sa configuration, même si la moyenne de participants est toujours restée bien au-dessus de la moyenne nationale. En outre, les soirées mises en œuvre durant les vacances scolaires attirent généralement moins de participants. Autre constat : la salle de sports double de Pra-Novti (Farvagny-le-Grand) offre l'infrastructure la plus idéale.

Un des succès du Midnight Gibloux est également qu'il touche tous les jeunes de notre commune ; en effet, les statistiques montrent que les participants sont issus des différents villages dans une proportion similaire au poids des habitants de ces villages, avec une bonne répartition entre gentes féminine et masculine, ainsi que des tranches d'âge.

En 2020, certaines soirées ont dû être annulées. Cela n'a pas arrêté le dynamisme des chefs de projet qui ont mis en œuvre des soirées à distance avec quizz et autres jeux, attirant une septantaine de participants en moyenne par soirée. Durant cette période particulière liée au COVID, le fait de pouvoir maintenir des offres pour nos jeunes est salutaire. Ces actions ont également été relevées au niveau national, dans la continuité du projet Midnight Gibloux qui est devenu une référence suisse en la matière.

**En conclusion**, le projet est un magnifique succès qui devra être renforcé à l'avenir. En particulier, des améliorations pourront être apportées dans la régularité du calendrier (lieu et dates), ainsi que dans les actions de prévention par les pairs. Il est à relever que dès 2021, la convention liant la commune à la Fondation Idée Sport prévoit un renouvellement tacite annuel.

Sur un plan financier, le projet coûte environ CHF 30'000.- à la commune dont une partie est conjointement assumée par la Commune d'Hauterive FR depuis 2019. Les phases de lancement, développement et consolidation s'étant bien déroulées, il s'agit désormais de pérenniser cette action.

#### **d. Promotions civiques**

A la fusion, différents modèles d'action existaient en matière de promotions civiques. La CEJ a choisi le modèle de l'ancienne commune de Farvagny, jugé le plus efficace, et l'a développé. Aujourd'hui, les objectifs de cette soirée sont premièrement d'attirer les jeunes avec un programme attractif, puis de profiter de ce contact pour promouvoir leur accession aux droits liés à la majorité civile.

Le programme standard d'une soirée prévoit ce qui suit : une première partie officielle avec un accueil dynamique, une présentation de la commune et une interaction sur ce que signifie « l'accès aux droits politiques ». S'en suit une partie récréative avec une partie de Lasergame (ou autres activités au Fun Planète) puis, finalement, un souper dans un restaurant de la commune. Lors de la soirée, les membres des autorités communales (CEJ, « jeunes » Conseillers généraux, Conseil communal) en profitent pour échanger sur les préoccupations des jeunes et les sensibiliser sur leurs possibilités d'actions.

En moyenne, plus d'un jeune sur deux répond présent (soit environ une cinquantaine), ce qui est supérieur à ce qui prévalait dans les anciennes communes. Les jeunes ont toujours exprimé une grande satisfaction sur le déroulement de ces soirées et un tournoi a été effectué auprès des différents restaurants communaux.

**En conclusion**, il s'agira de maintenir cette action qui est un beau succès. Une réflexion sur son développement devra néanmoins être faite pour la renforcer, notamment sur un plan institutionnel, et espérer une augmentation de la participation à l'avenir.

#### **e. Autres actions**

Les autres réalisations ont été détaillées dans le tableau général (cf. *Supra*, let. a). Il peut être ajouté que la commune soutient et développe depuis le début de la législature, dans la continuité des anciennes communes, une politique large en matière d'enfance et de jeunesse. A ce titre, les principaux dossiers suivants peuvent être relevés :

- **La ludothèque du Gibloux** : cette structure propose des jeux et autres activités aux enfants et aux familles de la région du Gibloux, principalement aux personnes domiciliées à Gibloux et Hauterive FR. Ces deux communes soutiennent à hauteur de CHF 1.- par habitant ses charges annuelles. La CEJ peut intervenir comme organe consultatif sur les travaux y relatifs du Dicastère. Il sied de relever que durant la législature 2016/2021, la ludothèque a été rapatriée sur le territoire communal et dispose de locaux spacieux à Vuisternens-en-Ogoz.
- **La politique scolaire et extrascolaire** : cette politique communale a pris un nouvel élan suite à la fusion. Outre la question de l'uniformisation des prestations, la réflexion a été portée sur le développement des infrastructures et des services proposés. La question de la place de l'enfant a été premièrement considérée quant aux évolutions futures projetées. De même, les prestations aux écoles (également en matière de promotion du sport scolaire et de la culture) ainsi qu'aux structures de garde ont été renforcées et développées.
- **Les sociétés locales** : il sied également de relever que les sociétés locales jouent un rôle majeur dans l'intégration des enfants dans la vie villageoise et dans leur épanouissement personnel. La commune soutient ces sociétés par la mise à disposition d'infrastructures et par le versement de subventions.

Ces dossiers pourront être mieux valorisés à l'avenir dans la Politique communale relative à l'Enfance et à la Jeunesse et en font partie intégrante.

### III. Avenir

#### a. Perspectives et recommandations

La politique « active » de l'Enfance et de la Jeunesse de la commune de Gibloux est une nouvelle politique développée avec succès durant cette première législature 2016/2021. Beaucoup de choses ont été mises en place, mais tant d'autres restent à faire. Il s'agira tout d'abord de maintenir le dynamisme actuel, notamment en veillant à la relève au sein des groupes de coordination FriTime et de planification Midnight, puis de poursuivre le développement d'une politique communale globale. Certains domaines, à l'instar de la promotion des droits civiques (p. ex. conseil des jeunes), sont encore appelés à évoluer. Au surplus, un **tableau actualisé et récapitulatif** avec des pistes de travail se trouve ci-après (cf. *Infra*, let. b).

Il est à souligner que le rôle de la commune dans le soutien de ces différentes actions est important, notamment sur un plan logistique, étant rappelé que l'Administration scolaire et extrascolaire assume déjà la gestion des inscriptions FriTime Gibloux, ainsi que certaines autres tâches ponctuelles.

Lors de la prochaine législature, la CEJ devra être maintenue pour renforcer et soutenir cette politique. Les travaux de la première législature devront être repris et poursuivis. En particulier, il semblera pertinent de mettre à nouveau sur pied un sondage auprès des jeunes du CO, voir en l'élargissant dans d'autres domaines aux plus jeunes enfants. L'ensemble de ces travaux devront être réalisés avec une certaine ambition, nécessaire pour avancer, tout en conservant une certaine patience, indispensable pour que la politique en la matière soit comprise et largement soutenue.

#### b. Tableau actualisé

Le présent tableau propose des pistes de travail non-contraignantes pour la CEJ lors de la législature 2021/2026. Ces réflexions devront être reprises en début de législature afin de confirmer et d'étayer les objectifs, et de poursuivre le développement de la politique communale « active » en matière d'Enfance et de Jeunesse.

Loi	Éléments de discussion	Propositions concrètes	Délai et détails
Mettre à disposition des lieux de rencontre pour les enfants et les jeunes	<p><i>Selon les résultats du sondage réalisé auprès des jeunes du CO, des lieux de rencontres sont fortement souhaités</i></p> <p><i>Ex. salle de gym, skatepark, soirées, Midnight...</i></p> <p><i>→ lieux séparés des endroits où se trouvent les plus petits</i></p> <p><i>Voir également les différents travaux du groupe de travail lié au skatepark (liens à faire avec le Dicastère des sports)</i></p>	<p><b>1. Poursuivre le projet Midnight pour la commune de Gubloux</b></p> <p>Axer le concept pour les jeunes de 12 à 16(18) ans. Améliorer le calendrier (régularité du lieu) Renforcer la politique de sensibilisation</p> <p><b>2. Poursuivre, avec un groupe de jeunes et des personnes intéressées, la possibilité de réaliser un skatepark dans la commune</b></p> <p><u>Suite des travaux</u>: réalisation d'un skatepark en collaboration avec les jeunes et des experts</p>	<p><u>En cours</u></p> <p>Développer de nouveaux objectifs</p> <hr/> <p><u>En cours</u></p> <p>Concrétiser un calendrier de mise en œuvre</p>
	Intégrer les enfants et les jeunes dans les processus de décision	<p><i>Pour cet objectif, il faut aller par étape :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Sondage : réalisé</i></li> <li>- <i>groupe de jeunes et coach</i></li> <li>- <i>conseil de jeunes et délégué communal à l'enfance et à la jeunesse</i></li> </ul> <p><i>Les questions relatives à l'enfance et à la jeunesse doivent être intégrées de manière systématique dans les processus de décisions de la commune, l'intérêt des enfants et des jeunes doit être évalué dans chaque nouveau projet et le point de vue des enfants et des jeunes doit être demandé et pris en considération dans tous les dossiers qui les concernent.</i></p>	<p><b>3. Réaliser un sondage auprès des jeunes du CO</b></p> <p>→ faire un nouvel état de la situation → identifier les pistes de travail pour renforcer l'offre existante et la développer</p> <p><b>4. Réaliser un sondage auprès des jeunes de l'école primaire</b></p> <p>→ faire un nouvel état de la situation → identifier les pistes de travail pour renforcer l'offre existante et la développer</p>

	<p><i>Par exemple : construction ou rénovation des écoles, création de place de jeux ou d'espaces adaptés aux enfants et aux jeunes, développement du territoire de manière générale, développement des transports publics et des arrêts de bus, etc.</i></p> <p><u>Autres remarques :</u>  → Pour pouvoir participer, les jeunes doivent être informés (besoin d'information)</p> <p>→ La CEJ devrait également se faire des réflexions sur les possibilités que peut offrir le site internet de la commune, la création d'un guichet ou forum d'information, la mise en place d'une boîte à idées ou l'utilisation des médias sociaux. La remontée des questions et suggestions des citoyens doit être une priorité.</p>	<p><b>5. Consultation des enfants et des jeunes lorsque des décisions communales les concernent directement et de manière importante</b></p> <p><i>Par ex. :</i> Mettre en place un groupe de jeunes intéressés coaché par un « professionnel » afin de discuter des développements possibles en matière d'enfance et de jeunesse → mandater éventuellement un professionnel du travail social pour mettre en place et accompagner ce groupe (coach)</p> <p><u>Vision future :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- création d'un conseil des jeunes (suite logique du groupe de jeunes)</li> <li>- engagement d'un délégué professionnel à l'enfance et à la jeunesse pour la commune (suite du coach)</li> <li>- reprise de l'organisation du Midnight Gibloux par ledit professionnel</li> </ul> <p><b>6. Propositions concrètes d'axes de communications</b></p> <p>Ex : renforcer et développer les canaux de communication / collaboration avec l'équipe du journal l'Antenne afin d'assurer une rubrique « jeunes » : informations sur les</p>	<p><u>En cours</u></p> <p>Développer une forme d'institutionnalisation de la participation des jeunes au processus de décision communal, notamment en termes de développement des prestations</p> <p><u>En cours</u></p> <p>Renforcer et développer en tenant compte de l'évolution rapide des moyens de communication</p>
--	--	---	--

	<p>→ La suite de l'intégration des enfants et des jeunes dans les processus de décision est la participation active et directe à la vie citoyenne et politique. Le concept de promotion civique est notamment un concept à développer pour encourager les jeunes adultes à assumer leurs devoirs et faire valoir leurs droits de citoyens</p> <p>→ La question de la mobilité impacte directement l'intégration des jeunes dans la vie villageoise</p>	<p>événements, les jobs, etc., contacts utiles et pages écrites par des jeunes</p> <p><b>7. Développer le concept de la soirée promotion civique</b> → lier la soirée avec une préparation (ex. concours, films, animation) → l'idée est que les jeunes participent de manière active à la préparation de la soirée → il est ensuite important de garder les contacts avec les jeunes intéressés</p> <p><b>8. Intégrer la question de la mobilité des jeunes dans les travaux en cours</b> → y apporter d'éventuels développements et innovations</p>	<p><u>En cours</u></p> <p>Maintenir l'attractivité de la soirée tout en essayant de renforcer son aspect institutionnel</p> <p><u>À développer</u></p>
Stimuler les enfants et les jeunes à la créativité et à l'innovation	<p>Le projet Fritime propose des activités variées aux enfants. Le projet réalisé actuellement dans l'ancienne commune du Glèbe a un fort potentiel de développement.</p>	<p><b>9. Poursuivre le projet FriTime Gibloux et le développer</b> → maintien du dynamisme du groupe de coordination (relève) → développement des activités → <b>évolution vers une politique globale et intégrative</b> (+ mode de communication / collaboration éventuelle avec le SSoc ?)</p>	<p><u>En cours</u></p> <p>Développer de nouveaux objectifs</p>
Soutenir le développement de compétences sociales et la sensibilisation à un comportement responsable vis-à-vis de la communauté	<p>Les projets Fritime et Midnight contribuent fortement à la réalisation de cet objectif → travailler sur les aspects des relations entre filles et garçons, sur la question du respect réciproque → prévenir les situations et les facteurs pouvant mettre en danger les enfants et les jeunes</p>	<p><b>10. Relations avec les directions des écoles primaire et secondaire pour aborder le thème des relations sociales et des comportements</b> → État des lieux et analyse des besoins à l'attention du CC → Déterminer dans quelle mesure la CEJ peut collaborer avec l'école sur ces aspects</p>	<p><u>En cours</u></p> <p>Passer à un développement supérieur lors de la législature 2021/2026</p>

	<p>→ former les jeunes à la gestion des conflits et au travail avec les pairs</p> <p>→ prévenir la violence, l'endettement et les addictions (alcool, drogue, jeux, internet...)</p>	<p>→ Mise en place d'un paysage éducatif</p> <p>→ Le groupe de jeunes (cf. proposition 4 peut servir de boîte de résonance)</p>	
Subventionner les organisations de jeunesse	<p>Quel est le montant des subventions communales pour les sociétés ?</p> <p>→ quels sont les critères pour la répartition des subventions ?</p>	<b>11. Prévoir une subvention plus élevée pour les sociétés qui forment des enfants et des jeunes</b>	<p><u>En cours</u></p> <p>Conserver le modus operandi actuel</p>
Généralités	<p>Pérenniser et mettre en valeur la politique communale en matière d'enfance et de jeunesse, ainsi que ses effets bénéfiques</p> <p>Développer le contenu de cette politique en détaillant de nouveaux objectifs et en la faisant évoluer dans une politique globale et intégrative</p>	<p><b>12. Pérenniser les moyens mis à disposition de la politique Enfance et Jeunesse</b></p> <p>→ renforcer la mise en valeur de ses effets</p> <p><b>13. Développer une politique globale et intégrative</b></p>	<p><u>En cours</u></p> <p>Selon objectifs de la CEJ pour la législature 2021/2026</p>

Considération générale - La loi cantonale sur l'enfance et la jeunesse du 12 mai 2006 se base notamment sur **la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant du 20 novembre 1989**.

Promotion des droits de l'enfant	<p>La Convention des droits de l'enfant est un instrument universel des droits de l'homme et la base de toute PEJ.</p> <p>→ il est important que les enfants et les jeunes connaissent la Convention</p> <p>→ Les États parties ont le devoir de faire connaître la Convention et d'informer les enfants et les jeunes sur leurs droits</p> <p>→ la Convention a eu 30 ans le 20 novembre 2019</p>	<p><b>14. Sensibiliser le public aux droits de l'enfant</b></p> <p>→ renforcer la prévention et le développement des droits de l'enfant</p> <p>→ mettre sur pied une rencontre annuelle entre les enfants et les autorités communales (<i>exemple</i> : journée du 20 novembre 2019)</p>	<p><u>En cours</u></p> <p>Conserver et officialiser un lien régulier entre les enfants et les autorités locales</p>
----------------------------------	--	--	---

#### **IV. Conclusions**

La première législature de Gibloux (2016/2021) fut riche en matière de Politique communale liée à l'Enfance et à la Jeunesse. En particulier, une politique « active » a été créée et développée avec de nombreuses réussites qui servent directement les aspirations de nos plus jeunes concitoyens, tout en renforçant la cohésion de notre nouvelle commune.

Le Conseil communal adresse ses plus vifs remerciements au Dicastère et à la CEJ pour le travail effectué. Il remercie également toutes les personnes qui ont œuvré au développement concret d'une PEJ Gibloux, à commencer par les membres du groupe de coordination FriTime Gibloux et ceux du groupe de planification Midnight Gibloux, ainsi qu'à tous les artisans, indépendants et autres personnes qui ont bénévolement mis leur temps à disposition des actions communales en la matière.

Les jalons posés lors de ces cinq années devront être renforcés à futur pour poursuivre et accompagner l'évolution de la PEJ Gibloux en restant attentif aux besoins de notre région et de nos enfants. De nombreuses pistes de développement existent et les nouveaux défis à relever sont nombreux. La Commune devra se montrer à la fois ambitieuse pour pouvoir continuer à avancer et raisonnable afin de conserver une grande adhésion à sa PEJ, tout en se rappelant qu'investir dans ce domaine, c'est investir dans notre avenir !

---

#### **Remarques**

En cas de questions en lien avec le présent rapport, le Dicastère concerné (via Fabien Schafer, Conseiller communal) et les membres de la CEJ (selon liste présentée sous chiffre 1 ci-avant) restent à disposition.

Les annexes au présent rapport sont les suivants :

- Rapport sur la Politique de l'Enfance et de la Jeunesse du mois de novembre 2017 ;
- Rapports d'activité FriTime Gibloux 2018 à 2020 ;
- Rapports et statistiques Midnight Gibloux 2018 à 2020 ;
- Document illustratif.

L'ensemble de la documentation ainsi que les documents auxquels il est renvoyé se trouvent sur le site internet de la commune.